



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la police du commerce SPoCo
Amt für Gewerbe Polizei GePoA

Grand-Rue 27, CP, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 77

www.fr.ch/spoco

—

(A remplir par le Service : N° pat. :)

Courriel : poco@fr.ch

Patente V de cuisine ambulante (food truck) :

☐

CREATION

☐

REPRISE

Données générales

Nom du food truck :

S'il s'agit d'une reprise, souhaitez-vous changer ce nom ? non ☐ oui ☐

Si oui, nouveau nom :

(Si oui, veuillez svp utiliser le formulaire de changement de dénomination)

Le véhicule est stationné : Rue :

NPA : Lieu :

Description du véhicule / de la remorque (équipements, source d'énergie, etc...)

.....

.....

.....

.....

Locaux annexes

Disposez-vous de locaux destinés à la fabrication ou au stockage ? non ☐ oui ☐

Avez-vous un permis de construire ou avez-vous déposé un permis de construire pour ces locaux ? non ☐ oui ☐

Adresse des locaux : Rue :

NPA : Lieu :

—

Prestations culinaires

Quelles prestations culinaires allez-vous proposer à la clientèle ? (joindre la carte) :

Type de cuisine :

Proposerez-vous un service complémentaire de traiteur (livraison de mets et de boissons) :
non ☐ oui ☐

Données personnelles du requérant ou de la requérante

Nom / prénom :

Adresse :

NPA : Lieu :

Téléphone :

Date de naissance :

Adresse e-mail (privée) :

Avez-vous déjà suivi la formation pour détenteurs / détentrices de patentes G, T, V ?

oui ☐ non ☐

(si oui, joindre l'attestation / si non, joindre l'inscription à la formation)

Date prévue du début de l'activité :

Lieu / date :

Signature :

Formulaire à compléter et à retourner avec dossier complet (voir liste des documents) au minimum 60 jours avant la reprise

par mail (poco@fr.ch) ou

par courrier : Service de la police du commerce, Grand-Rue 27, CP, 1701 Fribourg

LISTE DES DOCUMENTS PERSONNELS À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (OBLIGATOIRES)

- 1) Autorisation écrite du propriétaire du véhicule / de la remorque mentionnant votre nom en tant que responsable.
- 2) Extrait de votre casier judiciaire (www.casier.admin.ch ou guichet postal).
- 3) Copie de votre pièce d'identité ou de votre autorisation de séjour.
- 4) Déclaration de la justice de paix attestant que vous n'êtes pas privé-e de l'exercice des droits civils.
- 5) Attestation(s) de domicile (5 dernières années).
- 6) Attestation(s) de l'Office des poursuites (5 dernières années).
- 7) Attestation(s) de l'Office cantonal des faillites (5 dernières années).
- 8) Curriculum vitae.
- 9) Attestation de formation pour détenteurs / détentrices de patentes G, T, V.
- 10) Si aucune formation dans ce domaine n'a été achevée : formulaire d'inscription à la prochaine formation G, T, V.

En cas d'exploitation de l'établissement par une société, les documents complémentaires suivants doivent être transmis :

- 1) Inscription au registre du commerce.
- 2) Contrat d'engagement du gérant ou de la gérante responsable.
- 3) Répartition des tâches entre les associé-e-s.
- 4) Attestation de l'Office des poursuites (société) (5 dernières années).
- 5) Attestation de l'Office cantonal des faillites (société) (5 dernières années).

Important :

- 1) Ces documents ne doivent pas dater de plus de 3 mois.
- 2) Ils peuvent nous parvenir par mail (poco@fr.ch) ou par courrier (Service de la police du commerce, Grand-Rue 27, CP, 1701 Fribourg).
- 3) Seul un dossier complet sera pris en compte et envoyé en préavis.
- 4) Durant le temps de la procédure (60 jours), la reprise ne peut pas encore avoir lieu.